



Département Scientifique
Mathématiques, Informatique,
Physique et Systèmes

Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

Jeudi 18 janvier 2018 à 15h15

Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative : Philippe COMBETTE, Marc HERZLICH, Serge MORA (procuration à Brahim GUIZAL), Sandrine BARDET, Thierry MICHEL, Jérémie TORRES, Gwladys TOULEMONDE, Arnaud VIRAZEL, Alain FOUCARAN, Pierre LEFEBVRE, Paul LANDAIS, Jean-Michel MARIN, Stéphane PAGANO, Michel MONDAIN (représenté par Guillaume CAPTIER), Alain HOFFMANN.

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Bruno ROUZEYRE, Brahim GUIZAL, Annie CHATEAU, Simon LE FLOCH,

Membres suppléants présents avec voix consultative :

Invités permanents présents :

Invité ponctuel : Lionel TORRES, responsable scientifique et technique du LabEx NUMEV

Assistait à la séance : Carmela MADONIA, secrétariat du DS MIPS

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Débat sur les évolutions et le devenir du LabEx NUMEV
3. Appel à projets Equipement Plateformes UM : classement des projets déposés
4. Validation des statuts du Centre spatial Universitaire de Montpellier (*repoussé*)
5. Validation des statuts de la Centrale de technologie de Montpellier
6. Validation des statuts du Laboratoire du Froid
7. Validation des statuts du Mesocentre de calcul Meso@LR (*repoussé*)
8. Validation des statuts de la plateforme de Spectroscopie IR - Raman
9. Validation des statuts du Magasin de Physique et de Métallurgie
10. Validation des statuts du Pôle CNFM de Montpellier (*repoussé*)
11. Validation des statuts du Centre de prototypage 3D
12. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h15

1. Informations générales

Le Directeur du DS informe les membres du Conseil que le Conseil Académique de l'UM a défini les principes de la campagne 2018 d'attribution des CRCT par la voie locale. La campagne par la voie nationale est en cours, les résultats seront connus début mars. Les dossiers des candidats à la voie locale devront être étudiés par les commissions de section du DS au cours du mois d'avril (cf. cadrage voté en conseil le 16 novembre 2017). Au total, 20 semestres seront attribués au sein de l'UM pour l'ensemble des deux phases (locale + nationale).

Il rappelle également que la prochaine journée scientifique aura lieu le 5 mars 2018.

2. Débat sur les évolutions et le devenir du LabEx NUMEV

Lionel Torres présente les enjeux et échéances de l'année 2018 : il devrait y avoir une campagne de prolongation des LabEx (pour 5 ans, renouvellement de 90 % de la dotation annuelle, le capital étant toujours non consommable) à l'été et un nouvel appel d'offres EUR début 2019. Il faut définir une stratégie : prolongement LabEx ? Nouvelle candidature

EUR ? Les deux ? Il faudra trouver des porteurs de projet, d'autant plus que les responsables actuels du LabEx souhaitent passer la main au cours de l'année 2018-2019.

La discussion s'engage et les points suivants ressortent : le LabEx a trouvé sa place dans la communauté MIPS, et sa prolongation semble rassembler un large consensus. Les responsables du LabEx ont organisé 9 groupes de travail de prospective (1 par axe et projet intégré du LabEx, y compris ceux en gestation, plus 1 pour la formation). Une contribution d'une à deux pages par GT est attendue pour fin avril, et une présentation globale aura lieu le 18 mai (le Conseil de MIPS est convié). Le dossier lui-même sera rédigé entre mi-mai et fin juin, si le calendrier annoncé à l'heure actuelle est confirmé.

Plusieurs interventions soulignent que le dossier ne doit pas se contenter d'écrire que le but du LabEx est de « continuer à l'identique ». Il faut trouver de nouveaux objectifs sans tomber dans la surenchère ni trop perturber le fonctionnement actuel. Le positionnement du LabEx au sein de l'ISITE doit aussi être précisé : NUMEV n'a pas à jouer le rôle de MUSE à lui tout seul, et il faut clarifier ce qui relève d'un LabEx et ce qui relève de l'ISITE (il y a beaucoup d'empiètement actuellement).

La situation est plus complexe pour une éventuelle re-candidature EUR : sur quel périmètre, avec quels objectifs ? Les retours sur le dossier déposé l'an passé sont bons, mais sans que l'on ait beaucoup de détails. Plusieurs intervenants soulignent que le spectre scientifique se voulait très large et que ce n'est peut-être pas ce qui était attendu d'une EUR (voire que nous n'avons pas la bonne configuration pour une EUR). Plusieurs personnes soulignent que qu'une re-candidature nécessiterait une quantité de travail très importante et qu'il n'est pas sûr que de nouveaux porteurs de projet se portent volontaires pour un deuxième tour.

L'importance de l'implication de l'ED I2S est soulignée par beaucoup (l'ED est citée comme « porteur naturel » pour une EUR). Le renouvellement de la direction de l'ED est aussi prévu au cours de l'année 2018, et il faudra que la nouvelle direction soit partante pour un éventuel dépôt d'un dossier EUR. L'interaction avec les autres composantes pédagogiques devra aussi être re-travaillée : le premier dépôt s'est fait dans l'urgence et la Faculté des Sciences a suivi de loin mais n'a pas été très profondément impliquée.

3. Appel à projets Equipement Plateformes UM : classement des projets déposés

L'Université demande au DS d'évaluer les projets portés par les plateformes qui relèvent de sa responsabilité, et d'émettre un avis formel : « très prioritaire », « prioritaire » ou « non prioritaire en 2018 ».

Deux projets sont remontés, du Laboratoire du Froid et du Magasin de Physique et de Métallurgie (cf. annexes). Ces deux demandes s'inscrivent dans la stratégie décidée à un précédent conseil pour cet AAP : privilégier les équipements communs et le soutien aux activités très mutualisées. Le dossier du Laboratoire du Froid n'est pas encore finalisé : un devis complémentaire doit arriver dans les prochains jours mais une estimation a déjà été faite par le fournisseur.

Compte-tenu de l'intérêt très large et de la modicité des demandes (moins de 30 k€ au total) au regard de l'argent disponible pour l'ensemble de l'AAP (100 k€), le Conseil propose de déclarer ces deux demandes également « très prioritaires ».

Le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 20

POUR : 20 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

4. Validation des statuts du Centre spatial Universitaire de Montpellier (repoussé)

Les documents n'ayant pu être finalisés à temps, ce point est repoussé à un prochain Conseil.

5. Validation des statuts de la Centrale de technologie de Montpellier

La Centrale de Technologie de Montpellier est une plateforme du DS. Les projets de statuts de la Centrale sont présentés.

Après débat, le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 20

POUR : 20 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

6. Validation des statuts du Laboratoire du Froid

Le Laboratoire du Froid est un centre de ressources et de services pour la recherche, sous la responsabilité du DS. Les projets de statuts sont présentés.

Après débat, le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 20

POUR : 20 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

7. Validation des statuts du Mesocentre de calcul Meso@LR (repoussé)

Les documents n'ayant pu être finalisés à temps, ce point est repoussé à un prochain Conseil.

8. Validation des statuts de la plateforme de Spectroscopie IR – Raman

La plateforme de Spectroscopie IR-Raman est une plateforme du DS adossée au Laboratoire Charles Coulomb, qui l'accueille dans ses locaux et met du personnel à sa disposition. Les projets de statuts de la plateforme sont présentés.

Après débat, le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 20

POUR : 19 ABSTENTION : 1 CONTRE : 0

9. Validation des statuts du Magasin de Physique et de Métallurgie

Le Magasin de Physique et de Métallurgie est un centre de ressources et de services pour la recherche, sous la responsabilité du DS. Les projets de statuts sont présentés.

Après débat, le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 20

POUR : 20 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

10. Validation des statuts du Pôle CNFM de Montpellier (repoussé)

Les documents n'ayant pu être finalisés à temps, ce point est repoussé à un prochain Conseil.

11. Validation des statuts du Centre de prototypage 3D

Le Centre de Prototypage 3-D est une plateforme du DS adossée au Laboratoire de Mécanique et Génie Civil. Les projets de statuts du Centre sont présentés.

Après débat, le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 20

POUR : 20 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

12. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 17h55.

PV validé par le Conseil du 5 avril 2018